



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

ACTION SOCIALE

PREVENTION

## **Direction départementale de la cohésion sociale d'Indre-et-Loire**

La Direction départementale de la cohésion sociale est un service déconcentré de l'État qui met en œuvre, sous l'autorité du Préfet du département, les politiques dans les domaines :

- de l'action sociale,
- du logement et de l'hébergement,
- de la politique de la ville,
- de la jeunesse, des sports et de la vie associative,
- des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au sein de la DDCS, de manière spécifique et transversale, la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) impulse et coordonne la mise en œuvre, au niveau local, de cette politique interministérielle tant en interne qu'en externe. Chaque service de la DDCS est porteur d'actions sur le champ de la prévention et de la lutte contre les violences et pour l'égalité dans le cadre du protocole départemental 2016-2018, piloté et coordonné par la DDFE.

Les champs d'interventions de la DDFE portent sur :

- L'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle et économique ;
- L'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie politique et sociale ;
- L'accès aux droits, la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes.

### **Prévention et sensibilisation**

- Produit et diffuse des plaquettes d'information et conduit des campagnes de sensibilisation partout où des acteurs peuvent être confrontés à la problématique
- Pilote le conseil départemental de prévention et de lutte contre les violences
- Informe le réseau sur les directives nationales, régionales et départementales
- produit un bilan annuel de la prise en charge des violences par le réseau en Indre et Loire
- Conduit et accompagne des actions de sensibilisation au respect, à la lutte contre les stéréotypes de genre y compris dans l'orientation, en milieu scolaire et extrascolaire.

### **Formations des acteurs**

- Met en place des actions de formation interinstitutionnelles et interprofessionnelles et propose des journées d'étude et des conférences
- Forme les acteurs de la politique de la ville à l'égalité femmes/hommes et à la prévention des violences faites aux femmes et accompagne les acteurs locaux
- Encourage les éducateurs sportifs à se former à l'enseignement de la self-défense féminine.

### **Accompagnement**

- Oriente les acteurs locaux et les victimes vers le réseau
- Pilote le groupe de suivi des victimes visant à l'amélioration de la prise en charge et suit les dispositifs en place
- Promeut la mise en place d'actions innovantes comme par exemple ; les ateliers d'escrime thérapeutique à destination des victimes de violences sexuelles

La DDCS et la DDFE apportent également leurs soutiens financiers notamment :

- Aux dispositifs de prise en charge des victimes, des auteurs et des enfants témoins de violences,
- Au développement des points d'accès aux droits dans les quartiers prioritaires
- Aux actions de prévention et de lutte contre les violences au sein des quartiers de la politique de la ville et en zone rurale.